



Projet éolien de Maurepas

Atelier de co-construction n°1 – Compte-rendu

Mardi 10 février 2026
Salle des fêtes de Liniez

Sommaire

Projet éolien de Maurepas.....	1
Sommaire	2
1. Introduction.....	3
2. Les participants.....	4
3. Synthèse des éléments présentés et des échanges	5
3.1 Vos remarques et réponses à vos questions :.....	5
4. L'atelier de co-construction photomontages	10
5. Contacts.....	13
6. Annexes :	14

1. Introduction

Depuis 2022, la société Enertrag œuvre pour le développement d'un projet éolien sur la commune de Liniez. À la suite de trois années d'échanges, d'évolutions de la zone d'implantation potentielle et de finalisation du foncier, Enertrag a choisi de lancer le développement effectif du projet début 2025 et d'en lancer les études réglementaires.

Afin d'ancrer ce projet dans son territoire, Enertrag a fait le choix de mener une démarche de concertation avec les habitants et les élus de la commune. Enertrag est accompagné dans cette démarche par Demopolis Concertation. Un premier temps d'écoute a été organisé en avril 2025, complété par la diffusion de plusieurs lettres d'information et la tenue d'un forum d'information en septembre 2025. Le projet poursuit aujourd'hui son développement avec le lancement de l'étude acoustique en février 2026 et la mise en place de nouveaux temps d'échange.

Après un porte-à-porte et la distribution d'une lettre d'information fin janvier 2026, les habitants de Liniez ont été conviés à un atelier de concertation et de co-construction le mardi 10 février 2026, de 20h à 21h30, à la salle des fêtes de la commune. L'atelier a été consacré à la définition des points de vue de l'étude paysagère du projet, qui serviront plus tard pour la réalisation des photomontages.

Cet évènement avait pour objectifs de :

- Revenir sur le projet éolien et ses actualités ;
- Expliquer le fonctionnement de l'étude paysagère et des photomontages ;
- Permettre aux habitants de poser leurs questions et de donner leur avis sur le projet ;
- Construire, sur carte et avec les habitants, les points de vue des photomontages pour l'étude paysagère.

D'autres temps de concertation et d'information seront organisés afin de poursuivre le développement du projet à Liniez. Ces rendez-vous auront pour ambition d'associer les habitants aux différentes étapes de réflexion et de les informer de manière régulière tout au long de l'évolution du projet.

2. Les participants

Ce premier atelier de co-construction a rassemblé une douzaine d'habitants de la commune de Liniez, dont plusieurs élus.

Les équipes d'Enertrag et de Demopolis Concertation étaient présentes pour organiser et animer ce moment d'échange.

Enertrag France :

- CAPA-PAZ Brithany, Cheffe de projet
- OUCHAHED Zineb, Chargée de concertation

Demopolis Concertation :

- DEVULDER Paul, Consultant sénior – Chef de projet
- RIBEIRO Thomas, Consultant en concertation

3. Synthèse des éléments présentés et des échanges

Vous pouvez retrouver le support de présentation partagé lors de l'atelier de co-construction dans le présent compte-rendu ou [sur le site Internet du projet](#)

Pendant toute la durée de l'atelier, les participants ont été invités à faire part de leurs questions et remarques sur le projet et sur l'éolien. Retrouvez ci-dessous la retranscription des échanges.

3.1 Vos remarques et réponses à vos questions :

- Sur le projet

Question d'un participant : « *Quelle sera la hauteur des éoliennes ?* »

Réponse d'Enertrag : Les éoliennes auront une hauteur maximum de 200 mètres en bout de pale, pour une longueur de pales qui reste à définir, mais qui pourrait être comprise entre 75 et 81,5 mètres. Ces dimensions correspondent aux standards actuels du secteur.

Remarque d'un participant : « *C'est tout de même 50 mètres de plus que celles que nous avons déjà.* »

Remarque d'un participant : « *L'argent ne revient même pas à la commune, c'est la communauté de communes qui va tout prendre.* »

Réponse d'Enertrag : La commune percevra une part de l'IFER, comme pour tous les projets éoliens sur son territoire. La répartition de cette fiscalité est définie par la loi. En tant que porteur de projet, nous n'avons pas la possibilité d'en modifier les pourcentages.

Question d'un participant : « *Pourquoi Liniez peut accueillir de nouvelles éoliennes alors que le projet à Fontenay n'a pas pu voir le jour à cause de l'église de Liniez ?* »

Réponse d'Enertrag : Les projets éoliens sont étudiés au cas par cas, en fonction de leur implantation, de leur environnement et des différentes contraintes réglementaires. La préfecture sera chargée de statuer sur la faisabilité du projet.

Remarque d'un participant : « Mettre toutes les éoliennes chez un seul propriétaire, c'est vraiment moyen ! »

Remarque d'un autre participant : « Pour être exact, il ne s'agit pas d'un seul propriétaire, mais d'une même famille. »

Question d'un participant : « Pourquoi ne pas élargir la zone du projet afin que plusieurs propriétaires puissent en bénéficier ? »

Réponse d'Enertrag : La zone d'implantation potentielle (ZIP) a été définie en prenant en compte la distance réglementaire aux habitations, les contraintes et les sensibilités identifiées sur le secteur. Il sera donc compliqué de l'élargir. L'ensemble des propriétaires et exploitants agricoles ayant des parcelles sur cette ZIP ont été contactés et des promesses de baux emphytéotiques (PBE) ont été signées avec ceux souhaitant participer au projet.

Cette première sécurisation foncière nous permet de démarrer les études réglementaires. Mais il est tout à fait possible d'intégrer en cours de route, les propriétaires ou exploitants agricoles qui ont changé d'avis. Il ne faut pas oublier que les implantations des éoliennes ne seront définies qu'après la finalisation des études réglementaires, et donc pour le moment elles n'ont pas été définies.

Remarque d'un participant : « Je trouve qu'il y a déjà beaucoup d'éoliennes ! »

Remarque d'un participant : « Je sais que les deux fermes [à l'Est et à l'Ouest dans la zone d'implantation potentielle] dont je vous ai parlé n'ont pas été consultées. »

Remarque d'un participant : « J'habite à Maurepas et depuis chez moi, je vois déjà le mât de mesure. Alors, des éoliennes de 100 mètres de plus, ce sera très visible. »

- **Sur l'éolien**

Question d'un participant : « Nous n'en avons pas parlé, mais il y a aussi la question de l'immobilier, les parcs éoliens font-ils perdre de la valeur à nos maisons ? On parle de 5 à 10 %. »

Réponse d'Enertrag : Ces pourcentages ne se vérifient pas sur le terrain. Dans la plupart des cas, on observe peu, voire pas d'impact sur le prix de l'immobilier à proximité des parcs éoliens. Toutefois, cela peut varier selon les territoires et les

contextes locaux. En 2022, l'ADEME a réalisé une étude à ce sujet et conclut à un impact faible voire inexistant sur les prix de l'immobilier.

Sources : ADEME. *Éoliennes et immobilier*, 2022. <https://bibliothèque.ademe.fr/societe-et-politiques-publiques/5610-eoliennes-et-immobilier.html#>

Ministère de la Transition écologique. *Le Vrai/Faux sur l'éolien terrestre*, 2021.

https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/21088_VraiFaux_E%CC%81olien_terrestre%20%281%29.pdf

Question d'un participant : « Pourquoi ne pas développer ce type de projet dans des zones où il n'y en a pas encore ? »

Réponse d'Enertrag : Nous souhaiterions également pouvoir développer des projets éoliens dans des territoires moins équipés. Cependant, cela n'est pas toujours possible en raison de nombreuses contraintes techniques, réglementaires et environnementales. Beaucoup de zones paraissant intéressantes pour l'implantation d'éoliennes sont rédhibitoires en raison de la présence de radars militaires, de zones de vol à très basse altitude de l'armée, de fortes sensibilités paysagères, d'espèces protégées, entre autres.

Question d'un participant : « Combien coûte l'installation d'une éolienne en elle-même et avec les coûts de développement du parc et du chantier ? »

Réponse d'Enertrag : Le coût moyen pour installer une éolienne terrestre, en couvrant les études et l'achat des éoliennes s'élève à environ 1 300 € par kW (1,3 M€ par MW).

Sources : France Renouvelables. *Quelle est la durabilité économique de l'énergie éolienne ?* <https://www.france-renouvelables.fr/guide-energie-eolienne/energie-eolienne-durabilite-economique/>

Remarque d'un participant : « Le parc éolien sur la commune nous aide pas mal, notamment pour financer la scolarité des enfants à Vatan, par exemple. »

Remarque d'un participant : « Le problème des énergies renouvelables, et surtout du solaire d'ailleurs, c'est qu'elles ne produisent pas toujours quand nous en avons besoin. »

Remarque d'un participant : « Nous sommes saturés par l'éolien ici ! »

- **Sur les études**

Question d'un participant : « *Comment se déroule l'étude acoustique ?* »

Réponse d'Enertrag : L'étude acoustique sera lancée d'ici quelques semaines. La météo actuelle est hostile et nous a contraint à décaler la pose des micros. Ils seront installés autour de la zone d'implantation potentielle, notamment dans les habitations voisines. Ils resteront 3 à 4 semaines mais la durée peut être allongée selon les aléas climatiques.

Question d'un participant : « *Y a-t-il de nouvelles études sonores après la mise en service du parc ?* »

Réponse d'Enertrag : Il y a effectivement de nouvelles mesures pour valider la conformité des éoliennes aux normes et aux relevés préalables. Des corrections techniques peuvent être apportées et les bridages adaptés si besoin.

- **Sur la concertation**

Question d'un participant : « *Vous nous avez parlé de concertation. À quels niveaux est-on concerté ?* »

Réponse d'Enertrag : Il s'agit d'informer et d'intégrer les riverains au développement du projet, mais aussi écouter et prendre en compte leurs interrogations et préoccupations. Lorsque nous envisageons l'installation d'un parc éolien, nous consultons d'abord les propriétaires terriens pour discuter du foncier potentiellement disponible. Les échanges étant positifs pour notre zone d'implantation, nous avons décidé de lancer une démarche plus globale à destination des habitants avec l'aide de Demopolis Concertation. Cette démarche de concertation s'est déjà traduite par un forum d'information en septembre, de deux porte-à-porte, de la distribution de plusieurs lettres d'information et l'atelier sur l'étude paysagère du jour. D'autres activités de concertation viendront au printemps.

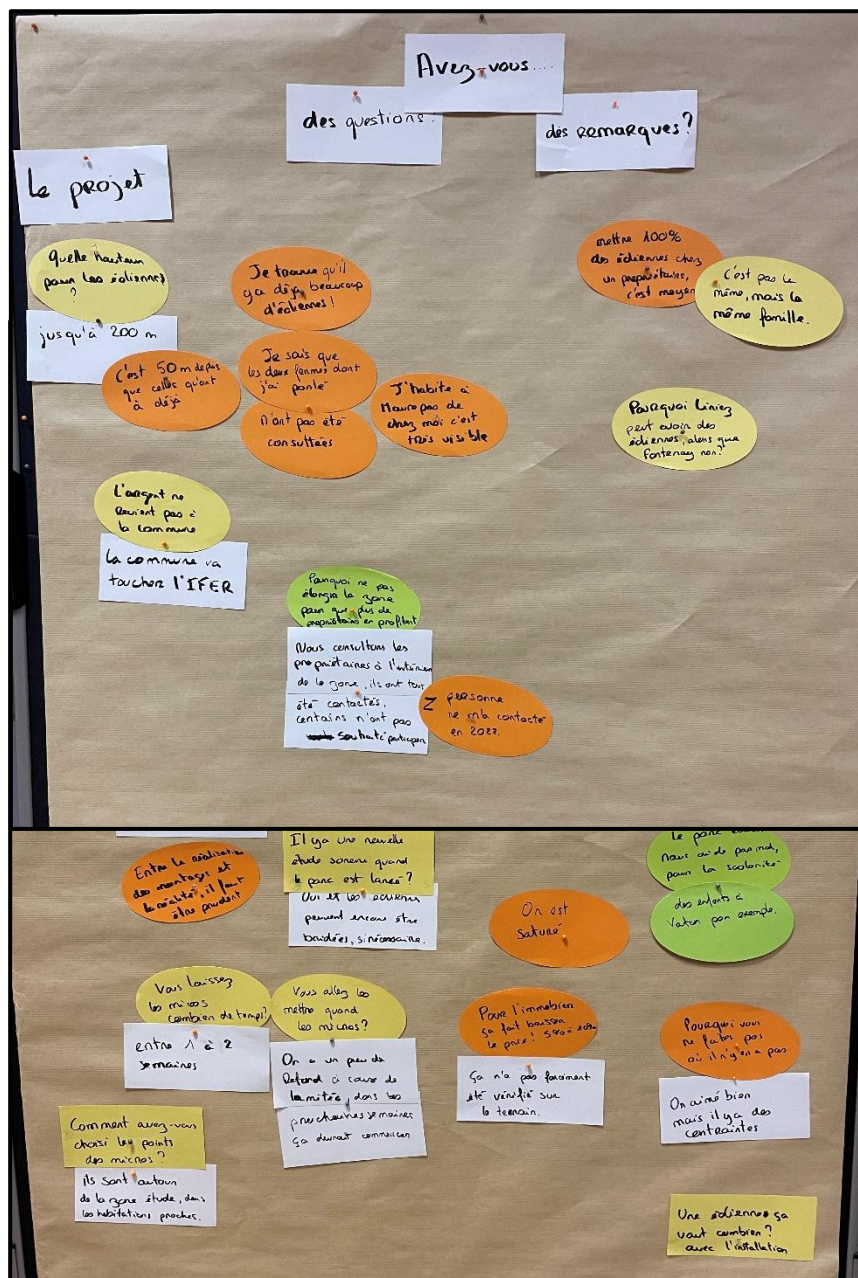
Question d'un participant : « *Vous parlez de porte-à-porte, vous ne faites pas toutes les maisons ?* »

Réponse d'Enertrag : Nous sonnons à toutes les maisons du village même les plus isolées sans pour autant être intrusifs. Nous avons discuté avec une quarantaine de foyers lors du dernier porte-à-porte. Nous déposons une lettre d'information dans les boîtes aux lettres pour le reste.

Remarque d'un participant : « Je ne vous ai pas vu la dernière fois, je vous ai loupé ou alors je ne vous ai pas ouvert. La prochaine fois, il serait intéressant de prévenir de votre passage via le groupe Facebook de la commune par exemple. »

Question d'un participant : « Y aura-t-il une enquête publique en 2027 ? »

Réponse d'Enertrag : L'enquête publique se déclenche lorsque le dossier est déposé à la Préfecture. Si le planning actuel est parfaitement respecté, le dépôt du dossier est prévu pour fin 2027 et une enquête publique suivra.



4. L'atelier de co-construction photomontages

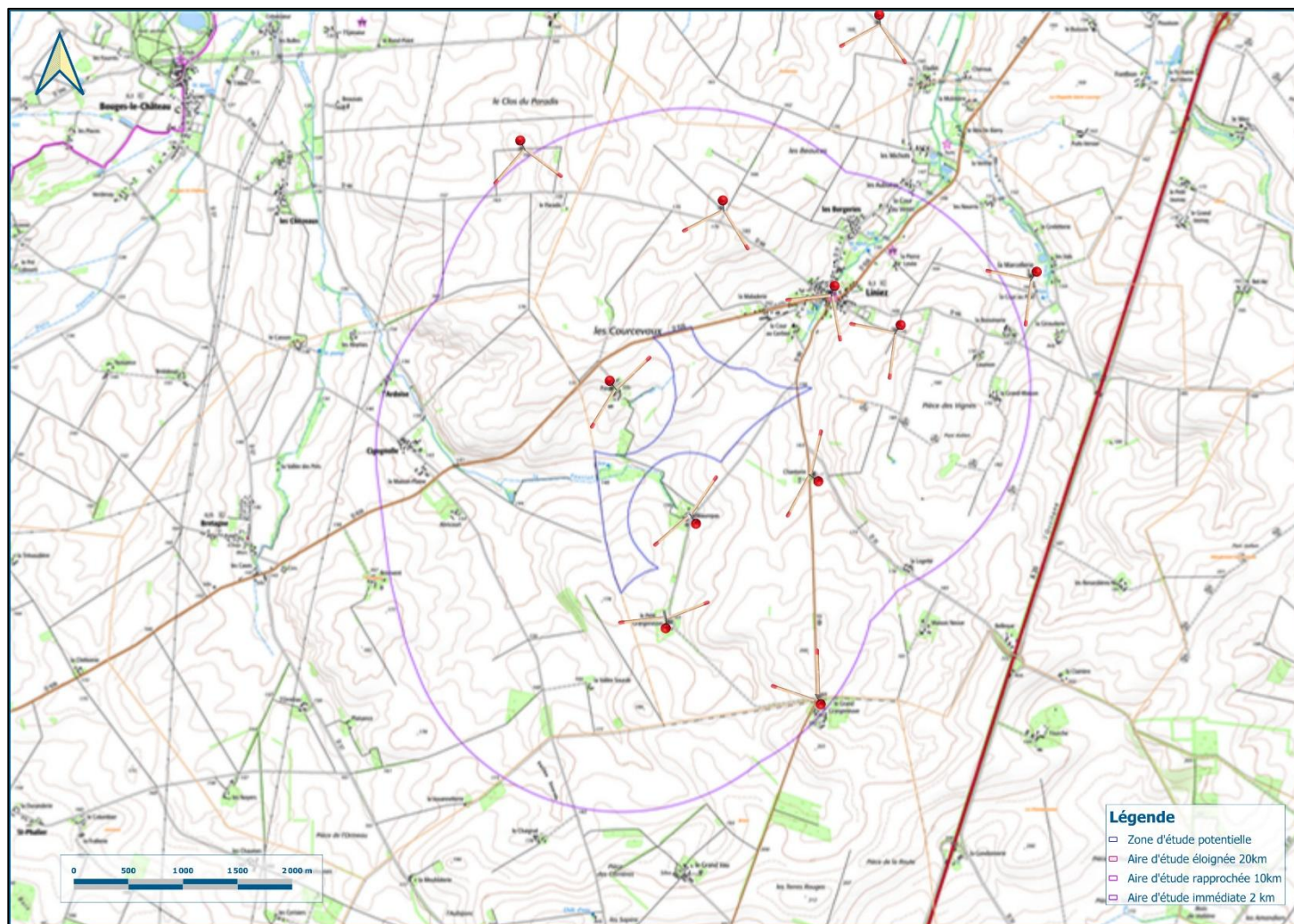
L'étude paysagère consiste à étudier, dans un rayon de 20 km, la visibilité des éoliennes envisagées. L'objectif est de comprendre quels sont les points paysagers sensibles à préserver et/ou à mettre en valeur afin de ne pas perturber la lecture paysagère.

L'étude comprend un recensement des éléments patrimoniaux et touristiques importants. Le bureau d'études spécialisé les classe ensuite selon leurs enjeux, analyse les structures du paysage et étudie les perceptions visuelles et sociales.

Une fois l'implantation potentielle connue, des photomontages sont réalisés afin de simuler la vue que les habitants percevraient si le parc était installé.

La réalisation des prises de vue est effectuée à feuilles tombées de sorte à maximiser la visibilité sur le parc éolien lors de la réalisation des photomontages.

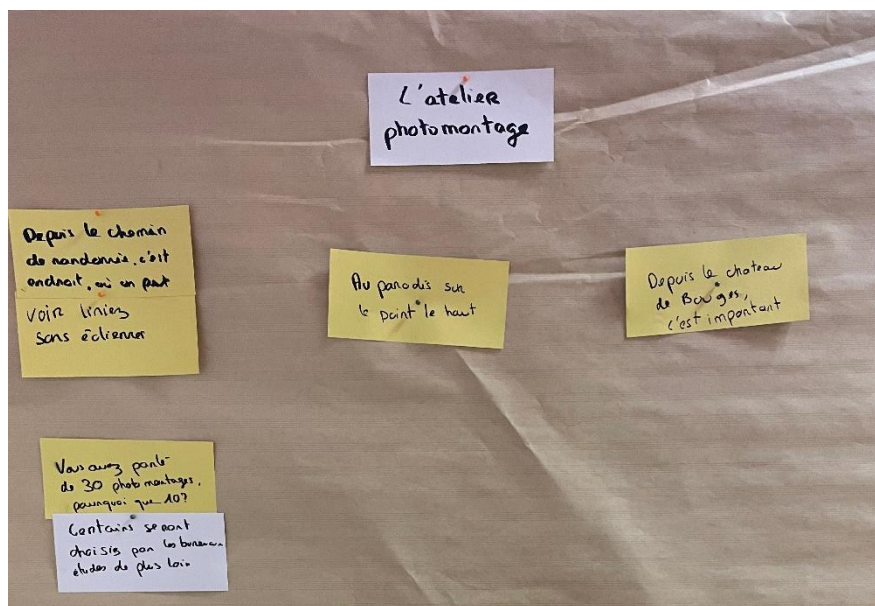
- La carte de vos contributions



- Vos remarques et questions

Question d'un participant : « Combien de photomontages seront réalisés ? »

Réponse d'Enertrag : À l'échelle globale des 20km autour du projet, une trentaine de clichés seront réalisés. Le bureau d'études nous indiquera les points de vue qu'il estime intéressants et nous croiserons ces recommandations avec les propositions que vous avez réalisées lors de l'atelier.



5. Contacts

Pour toute question sur le projet ou la démarche de concertation, vous pouvez contacter :

ENERTRAG :

Brithany CAPA PAZ

Cheffe de projet

06 70 74 72 51

brithany.capa-paz@enertrag.com

Zineb OUCHAHED

Chargée de concertation

06 31 07 45 79

zineb.ouchahed@enertrag.com

Demopolis Concertation :

Paul DEVULDER

Consultant sénior – Chef de projet

06 49 33 43 92

paul.devulder@demopolis-concertation.fr

Thomas Ribeiro

Consultant

thomas.ribeiro@demopolis-concertation.fr

06 98 94 42 64

6. Annexes :



Projet éolien de MAUREPAS

Réunion de concertation pour discussion des photomontages

Salle des fêtes de Liniez – 10 février 2026





UN MOT RAPIDE POUR SE PRESENTER




Brithany CAPA-PAZ
Cheffe de projet




Paul DEVULDER
Chef de projet concertation



Zineb OUCHAHED
Chargée de concertation



Thomas RIBEIRO
Consultant en concertation

Les règles du jeu pour la réunion

1

VOUS INFORMER
à chaque étape
des études

2

CO-CONSTRUIRE
les premiers
éléments du
projet

3

PREPARER les
prochaines
actions à mener
pour continuer à
répondre à vos
attentes !



Le fil rouge de notre réunion

20h00

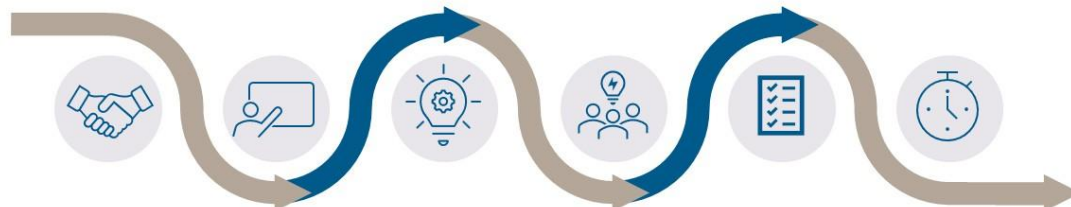
Accueil et introduction

20h45

Vos contributions : les
photomontages

21h55

Conclusion et remerciement



20h10

Où en sommes-
nous ?

21h30

Bilan du jour et suite
de la concertation

22h00

Verre de l'amitié



1. Où en sommes-nous ?



Où en sommes-nous ?

Le projet dans sa forme actuelle



Entre 4 et 6 éoliennes en réflexion



30 MW de puissance installée



Une production estimée équivalente à la consommation de 34 000 personnes



200 mètres en bout de pale maximum



Où en sommes-nous ?



Étude des vents



Étude paysagère



Étude écologique



Étude acoustique

Où en sommes-nous ?



ÉTUDE ÉCOLOGIQUE

Objectif : étudier sur au moins 1 cycle biologique complet les impacts potentiels du parc sur la faune et la flore.
Durée : 1 an minimum, lancée en juillet 2025
Bureau d'études : ENCIS Environnement



ÉTUDE PAYSAGÈRE

Objectif : étudier la visibilité des éoliennes envisagées et identifier les points paysagers à préserver.
Durée : 9 mois, lancement en mars 2026
Bureau d'études : Agence DLVR



ÉTUDE ACOUSTIQUE

Objectif : évaluer l'environnement sonore à proximité du parc en projet pour connaître le bruit maximal à ne pas dépasser.
Durée : 3 mois, lancement en février 2026
Bureau d'études : Orféa Acoustique



ÉTUDE DES VENTS

Objectif : mesurer l'orientation et la vitesse des vents, pour définir l'implantation, le type de machine...
Durée : 24 mois, lancée en juillet 2025
Bureau d'études : Voeral et ENCIS Environnement



Nous nous sommes vus fin janvier en porte-à-porte...



J'entends le bruit du parc existant, je n'ai pas envie d'avoir encore plus de bruit avec ces nouvelles éoliennes...

Le secteur est déjà bien pourvu en éolienne... Est-ce que celles-ci on les verra depuis le bourg ?



Ce qu'il faut savoir sur les impacts sonores

La réglementation française est l'une des plus strictes en Europe en matière d'énergie éolienne

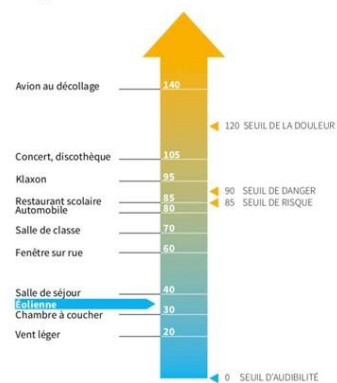
Les éoliennes émettent un bruit dû à des vibrations mécaniques entre les composants de l'éolienne et au souffle du vent dans les pâles.

A 500m de distance, ce bruit doit être inférieur à 35 décibels : c'est moins qu'une conversation à voix basse.

La réglementation impose une émergence maximale (différence de bruit avec et sans le parc éolien) de :

- 3 décibels la nuit;
- 5 décibels le jour.

OÙ SE SITUE UNE ÉOLIENNE DANS L'ÉCHELLE DU BRUIT ?
En dB(A)



Ce qu'il faut savoir sur les impacts sonores

Comment nous assurer du respect de la réglementation ?

1. **Etude acoustique et « état initial »** : définition du bruit ambiant sans le parc éolien en projet
2. **Etude acoustique et « simulation »** : modélisation du bruit ambiant si le parc était installé
3. **Mesures complémentaires** : définition des mesures adaptées pour réduire le bruit au maximum (type de pales, bridage...)
4. **Nouvelle étude (obligatoire) et nouvelles mesures (si nécessaire)** une fois le parc en fonctionnement, pour vérifier qu'il respecte effectivement la réglementation



Ce qu'il faut savoir sur les impacts paysagers

On est d'accord :
Une éolienne de 200m de haut, c'est dur à cacher !



Des études sont donc menées pour
Insérer au mieux le parc éolien dans son paysage



L'étude paysagère consiste à **étudier, dans un rayon de 20km, la visibilité des éoliennes envisagées**. L'objectif est de comprendre quels sont les **points paysagers sensibles à préserver** et/ou à mettre en valeur afin de **ne pas perturber la lecture paysagère**.

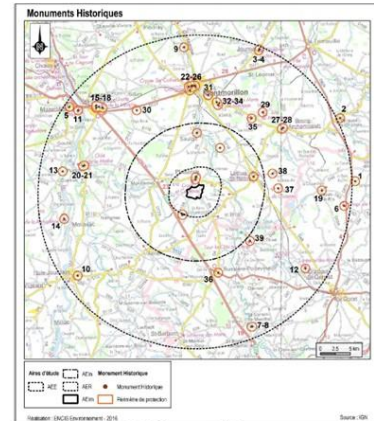
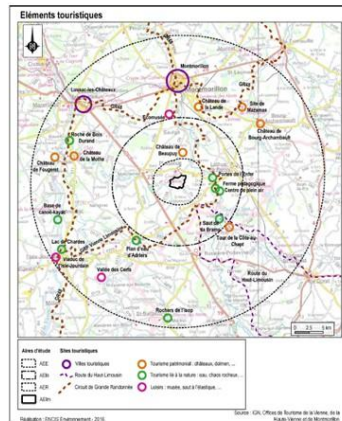
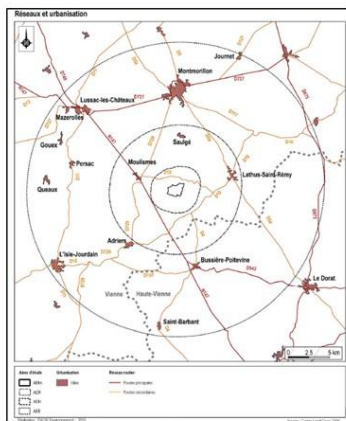
L'étude comprend un recensement des éléments patrimoniaux et touristiques importants. Le bureau d'étude spécialisé les classe ensuite sur leurs enjeux, analyse les structures du paysage et étudie les perceptions visuelles et sociales.

Une fois l'implantation potentielle connue, des **photomontages** sont réalisés afin de simuler la vue que les habitants percevraient si le parc était installé.



Ce qu'il faut savoir sur les impacts paysagers

Comprendre les études via quelques exemples :
cartes d'enjeux paysagers



Ce qu'il faut savoir sur les impacts paysagers

Comprendre les études via quelques exemples :
Photomontages vs. Réalité



Exemple d'un autre territoire

Ce qu'il faut savoir sur les impacts paysagers

A travers un travail d'allers-retours entre...

Les études techniques,
Réalisées par des bureaux
indépendants et spécialisés
(acoustique, paysages, ETC.)



La concertation,
Pour concevoir ensemble un parc qui
respecte vos attentes et soit
bénéfique à tous

Un travail de co-construction avec vous va donc débuter ce soir
et se poursuivre durant toute la durée des études !



**Avez-vous des questions
ou remarques ?**

2. Identifier les points de photomontages



L'atelier photomontage



Une démarche de concertation : informer, échanger et co-construire nous semble impératif pour vous intégrer dans ce développement.

- ➔ **Qu'est-ce qu'un photomontage dans un projet éolien ?**
Des simulations intégrant les éoliennes et permettant de visualiser le paysage une fois le parc construit
- ➔ **La combinaison de l'expertise technique et de l'expertise d'usage :** les premiers résultats d'études, des cartes et votre connaissance du territoire

i La réalisation des prises de vue est effectuée à feuilles tombées de sorte à maximiser la visibilité sur le parc éolien lors de la réalisation des photomontages.



L'atelier photomontage

Quelques exemples de critères dans d'autres projets

1. **Habitat riverain** : Points au niveau des lieux-dits et bourgs situés autour de la zone d'implantation potentielle du parc éolien à l'étude.
2. **Route** : Points ouverts depuis les principaux axes routiers.
3. **Bourg** : Point le plus ouvert dans le centre des bourgs principaux. Si la vue n'est pas assez ouverte depuis le centre, une recherche de points en sortie/entrée de bourg ou franges pavillonnaires, zones d'activités en bordure, etc, est effectuée. Les points en frange urbaine permettant d'avoir plus de chance de visibilité sur le parc sont privilégiés.
4. **Patrimoine** : Points de vue depuis les sites inscrits et classés et recherche des potentielles covisibilités.



3. Synthèse de nos échanges et conclusion



La suite ?

Les prochaines étapes, rendez-vous au printemps !

1. **Discussion avec le nouveau conseil municipal** : mi-avril
2. **Porte à porte et informations pour les habitants** : mi-mai

➔ **La livraison des photomontages**

- Prise de vue photographiques à l'automne 2026 jusqu'à décembre 2026
- Rédaction du carnet de photomontages estimée à avril 2027/

<https://www.projeteolien-maurepas.fr/>

